

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 12 mars 1968

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES CÉRÉALES

LA DATE DES VERSEMENTS DÉFINITIFS POUR LE BLÉ, L'AVOINE ET L'ORGE

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire une brève déclaration au sujet des versements définitifs pour l'avoine et l'orge. Les producteurs ont livré 35,104,357 boisseaux d'avoine et 106,155,792 boisseaux d'orge à la Commission canadienne du blé au cours de la campagne agricole 1966-1967. Les pools pour ces deux récoltes ont été fermés le 31 janvier. Les montants des versements définitifs à distribuer sont de \$3,402,616 pour l'avoine et un total sans précédent de \$35,798,202 pour l'orge.

Il ne s'agit pas des paiements du gouvernement du Canada, mais des revenus nets de la Commission canadienne du blé pour la mise en vente de l'avoine et de l'orge de l'Ouest du Canada pendant la campagne agricole 1966-1967. La Commission complétera l'expédition des chèques de versements définitifs pour l'orge aujourd'hui même et dès que les versements pour l'orge seront terminés, les chèques des versements définitifs pour l'avoine seront expédiés. Le versement définitif moyen pour l'orge, 33.7c. le boisseau, n'a été dépassé qu'une fois et la moyenne pour l'avoine, 23.9c. le boisseau, est légèrement inférieure au chiffre record de l'an dernier.

Monsieur l'Orateur, je demande à déposer la déclaration que publie aujourd'hui à Winnipeg la Commission canadienne du blé au sujet de ces paiements définitifs.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à ce que le ministre dépose ce document?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Winters: Le compte du syndicat du blé pour 1966-1967 a été fermé le 29 février, et l'on termine maintenant la comptabilité nécessaire. Je compte pouvoir faire une annonce dans environ deux semaines, lorsque la Commission pourra commencer à envoyer les chèques de paiements définitifs pour le blé. Je dois dire toutefois que, grâce à la coopération internationale concernant la mise en vigueur de l'arrangement international sur

les céréales prévue pour le 1^{er} juillet, la mise en marché du blé s'est un peu stabilisée quant à la demande et aux prix.

M. W. H. Jorgenson (Provencher): Monsieur l'Orateur, les cultivateurs de l'Ouest canadien seront heureux d'apprendre que les chèques des versements pour l'avoine et l'orge seront émis bientôt. Comme les ventes au cours de la dernière campagne agricole ont été bien inférieures à celles des années précédentes, les cultivateurs sont très à court d'argent pour payer les produits dont ils ont besoin. J'ajouterais que ces chèques seront particulièrement bien accueillis du fait que le gouvernement a contribué largement à la majoration des frais de production. Ces deux dernières années, les prix de revient des cultivateurs se sont accrus à un rythme alarmant et l'état coût-prix se resserre sans cesse davantage sur les cultivateurs.

Nous nous réjouissons de voir que les paiements définitifs pour l'avoine et l'orge sont relativement stables par rapport à ceux des années précédentes. Toutefois, les cultivateurs espèrent vivement toucher des versements plus élevés pour la récolte de blé de 1966-1967, mais je doute fort qu'il en soit ainsi.

M. Ed. Schreyer (Springfield): Monsieur l'Orateur, nous avons écouté avec intérêt la déclaration que vient de faire le ministre du Commerce. Il est manifeste, au premier coup d'œil, que la somme en cause, pour les producteurs de l'Ouest canadien, est presque la même que l'an dernier. Les livraisons à la Commission représentent une augmentation d'environ 15 millions de boisseaux d'avoine et une diminution correspondante en ce qui concerne l'orge. Avec les derniers paiements actuellement versés par la Commission, la somme, à un ou deux cents près, correspond à celle de l'an dernier. Il est juste de dire, avec le préopinant, que la situation quant au rapport des coûts et des prix en agriculture, dans l'Ouest du Canada, demeure aiguë. La somme des recettes des producteurs demeure relativement inchangée mais le coût de la production croît sans cesse.

• (2.40 p.m.)

Il faut signaler une fois de plus au ministre et à ses collègues que les indices du coût de la production en agriculture ont monté de quelque 80 points de 1962 à aujourd'hui. Toutefois, il n'y a rien pour compenser cette hausse du coût de la production puisque les prix